

### Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce FIA. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## EGAMO MULTI OBLIGATAIRE

FIA à vocation générale soumis au droit français

Code ISIN Part X : FR0010703710

Société de gestion : EGAMO

### OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

#### Caractéristiques essentielles :

L'objectif de la gestion est de surperformer le TEC 5 et de procurer ainsi au porteur de parts une participation à la performance des différents segments des marchés obligataires libellés en euro en recherchant une large diversification.

L'indicateur de référence est le TEC 5 capitalisé (taux de l'échéance constante à 5 ans), qui représente le taux d'intérêt à 5 ans des obligations émises par l'Etat français.

Classification AMF : Obligations et autres titres de créance libellés en euro.

L'objectif est atteint à la fois par la recherche d'opportunités et la diversification sur l'ensemble des compartiments des marchés obligataires libellés en euro et par la gestion active des différents paramètres d'exposition et de sensibilité du fonds.

C'est à partir d'analyses macro-économiques que le gestionnaire détermine la répartition des actifs du fonds par type d'émetteurs entre les emprunts d'état, garantis et assimilés de la Zone Euro, les obligations d'émetteurs privés, les obligations convertibles et de façon accessoire sur les fonds d'investissements mettant en œuvre des stratégies de gestion alternative.

La sensibilité du fonds est maintenue dans une fourchette comprise entre -2 et 6.

Le fonds peut détenir des actions ou parts d'OPCVM, de FIA européens et de FIA de pays tiers et fonds de droit étrangers autorisés à la commercialisation en France jusqu'à 100 % de son actif.

Le fonds peut détenir des OPC investissant dans des obligations convertibles dans la limite maximale de 20 % de son actif.

Le fonds peut investir, dans la limite d'une fois l'actif net, sur des marchés réglementés dans des instruments financiers de type : futures, options, change à terme afin de couvrir ou exposer le portefeuille aux risques sans rechercher d'effet de levier.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées sont capitalisés.

#### Autres informations :

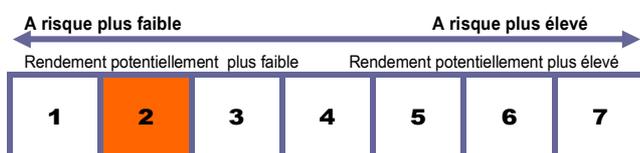
Durée de placement recommandée : trois ans minimum.

La valeur liquidative est établie quotidiennement, à l'exception des samedis, dimanches, des jours fériés légaux en France et des jours de fermeture des Marchés Français (calendrier officiel d'Euronext Paris SA).

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées par l'établissement en charge de cette fonction (CACEIS BANK) chaque jour de valorisation à 11 heures (heure de Paris). Les demandes de souscription et de rachats sont exécutées sur la base de la prochaine valeur liquidative calculée après la réception de l'ordre, à cours inconnu.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant trois ans.

### PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT



Le fonds est classé dans cette catégorie en raison de son investissement dans des instruments financiers de taux.

Les données historiques, utilisées pour calculer le niveau de risque, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de ce fonds. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ». La catégorie de risques associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

Les risques importants pour le fonds non pris en compte dans l'indicateur sont :

- le risque de crédit qui se matérialise par une perte en capital en cas d'écartement des marges émetteurs ou « spread » de crédit, de la dégradation de la notation d'un émetteur ou d'un défaut c'est-à-dire l'incapacité d'un émetteur à payer les coupons et/ou le principal de sa dette,

- le risque de liquidité : qui représente le risque qu'un marché financier, lorsque les volumes d'échanges sont faibles ou en cas de tensions sur ce marché, ne puisse absorber les volumes de ventes (ou d'achats) sans faire baisser (ou monter) significativement le prix des actifs.

- le risque lié aux instruments dérivés : L'utilisation de produits dérivés peut augmenter ou diminuer la volatilité absolue ou relative du fonds au marché.

Pour plus d'informations sur les risques, veuillez vous référer au prospectus du fonds.

## FRAIS

### Frais ponctuels prélevés avant ou après l'investissement

Frais d'entrée	Néant
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins. L'investisseur peut obtenir auprès de la société de gestion le montant effectif des frais d'entrée et de sortie.

### Frais prélevés par le fonds sur une année (le dernier exercice)

Frais courants	0,73% TTC de l'actif net*
----------------	---------------------------

### Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances

Commission de performance	Néant
---------------------------	-------

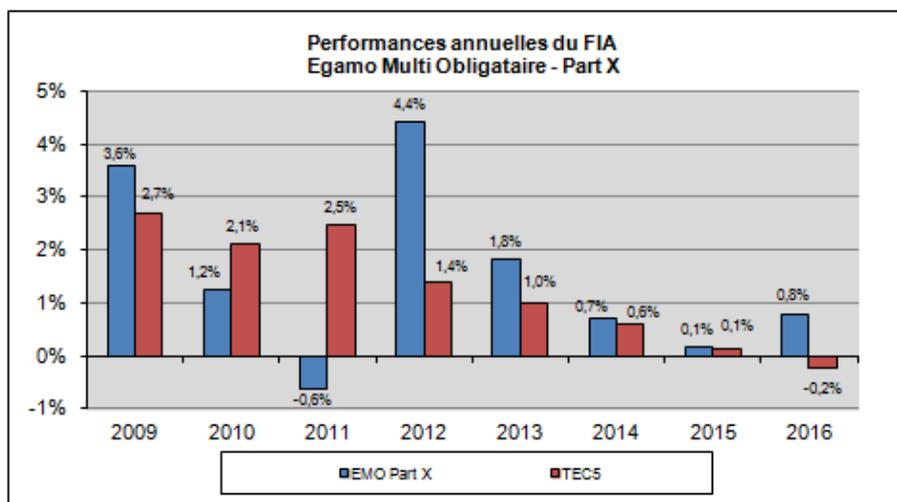
\*Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent, clos le 30 décembre 2016 et peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Les frais courants ne comprennent pas : les commissions de surperformance et les frais d'intermédiation excepté dans le cas de frais d'entrée et/ou de sortie payés par le FIA lorsqu'il achète ou vend des parts ou actions d'un autre véhicule de gestion collective.

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds y compris les coûts de commercialisation et de distribution des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous référer à la rubrique "frais et commissions" du prospectus de cet FIA, disponible sur le site internet : [www.egamo.fr](http://www.egamo.fr).

## PERFORMANCES PASSES



La part a été créée le 30 décembre 2008.

Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

Les frais et commissions sont inclus dans les performances exprimées.

Les performances passées ont été évaluées en euro.

## INFORMATIONS PRATIQUES

- ▶ Nom du dépositaire : Caceis Bank.
- ▶ Lieu et modalités d'obtention d'information sur le fonds : le prospectus complet de ce fonds ainsi que les derniers documents annuels et périodiques seront adressés sur simple demande écrite du porteur adressée à : EGAMO - 33 avenue du Maine - BP 149 - 75015 Paris.
- ▶ La valeur liquidative est disponible sur simple demande auprès de la société de gestion : [contact@egamo.fr](mailto:contact@egamo.fr).
- ▶ La responsabilité d'EGAMO ne peut être engagée que sur la base des déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.
- ▶ Le régime fiscal des revenus et des plus values du fonds est fonction de la situation particulière de l'investisseur et de son pays de résidence fiscale. Nous vous conseillons de vous renseigner à ce sujet auprès de votre conseiller fiscal.
- ▶ Ce fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.
- ▶ EGAMO est agréée par la France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
- ▶ Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au **13 juillet 2017**.